RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1993
3ème CIRCONSCRIPTION DE LA HAUTE-SAVOIE

LUTTER POUR L'EMPLOI ET RÉTABLIR L'AUTORITÉ DE L'ETAT

AVEC MICHEL MEYLAN,

DÉPUTÉ SORTANT, CANDIDAT UNIQUE DE L'UNION UDF-RPR

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

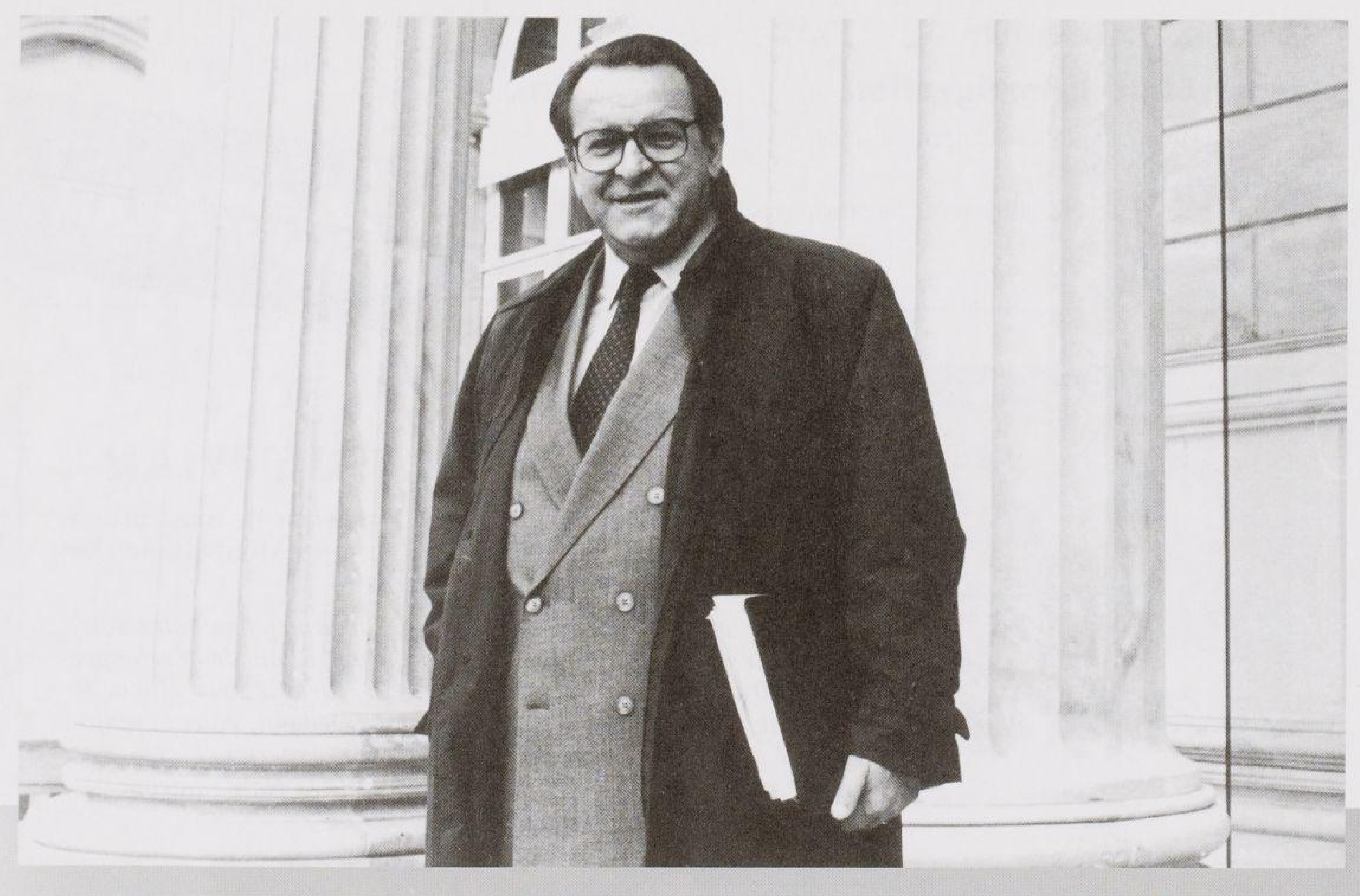
Je remercie les 9447 électrices et électeurs de la circonscription qui m'ont placé en tête de tous les candidats. Leur soutien m'encourage à poursuivre dans la nouvelle majorité le travail que j'ai entrepris depuis 1988 à l'Assemblée Nationale, avec deux grandes priorités : ***lutter pour l'emploi, et rétablir l'autorité de l'Etat.***

Inquiets et exaspérés devant la montée du chômage , l'aggravation de l'insécurité, l'immigration non maîtrisée, et l'apparition d'une justice à deux vitesses, les Français ont donné un avertissement en se réfugiant dans les votes de rejet et dans l'abstention.

Ceux qui vous proposent aujourd'hui des solutions toutes faites sont les mêmes qui votent contre le budget de la Région Rhône-Alpes et qui n'hésiteront pas à s'afficher clairement dans l'opposition nationale aux côtés des socialistes et des communistes.

Dès la semaine prochaine, la nouvelle majorité devra se battre et prouver que le chômage, l'insécurité, et l'immigration ne sont pas une fatalité si nous savons travailler ensemble au niveau du gouvernement, de la Région, du département et de nos communes pour prendre des mesures concrètes et rapides, et être à l'écoute des citoyens.

Voilà pourquoi je sollicite votre confiance, prêt à mettre mon énergie et mes convictions au service de notre vallée et de notre pays.



Le 28 mars, ne laissez pas les autres décider de votre avenir à votre place. Votez !

DES LE MOIS D'AVRIL,
DEUX GRANDES PRIORITÉS POUR RAMENER LA CONFIANCE

LUTTER CONTRE LE CHOMAGE :

- favoriser l'apprentissage et la formation professionnelle
- permettre aux entreprises d'accéder à la recherche et au développement pour créer de nouveaux produits
- aider les entreprises à exporter.
- alléger les charges et favoriser la reprise de l'investissement et de l'embauche
- protéger les entreprises sous-traitantes face aux donneurs d'ordres, et notamment l'Etat, qui ne respectent par leurs contrats
- réformer les délais de paiement qui grèvent la trésorerie des petites et moyennes entreprises
- faciliter la transmission des entreprises
- modifier la procédure de redressement et de liquidation des entreprises
- créer un Tribunal du Commerce à Bonneville pour garantir une meilleure défense des intérêts économiques de nos entreprises
- faciliter la tâche des industriels, des commerçants et des artisans obligés de supporter toujours plus de tâches administratives.
- réformer l'assurance chômage et renforcer le volet insertion du RMI

RÉTABLIR L'AUTORITÉ DE L'ETAT :

en contrôlant l'immigration

- reconduire aux frontières les étrangers en situation irrégulière
- mettre fin aux détournements de procédure (mariages blancs, droit d'asile)
- réforme de la législation sur le regroupement familial
- répression accrue du travail clandestin
- réforme du code de la nationalité (pour être Français, il faut le vouloir)
- obligation de faire son service national en France
- exclure la polygamie du bénéfice des prestations sociales
- développer une politique de coopération avec les pays du Maghreb pour maintenir les populations dans leurs pays d'origine
- développer les politiques d'insertion (logement, soutien scolaire, mouvement associatif)

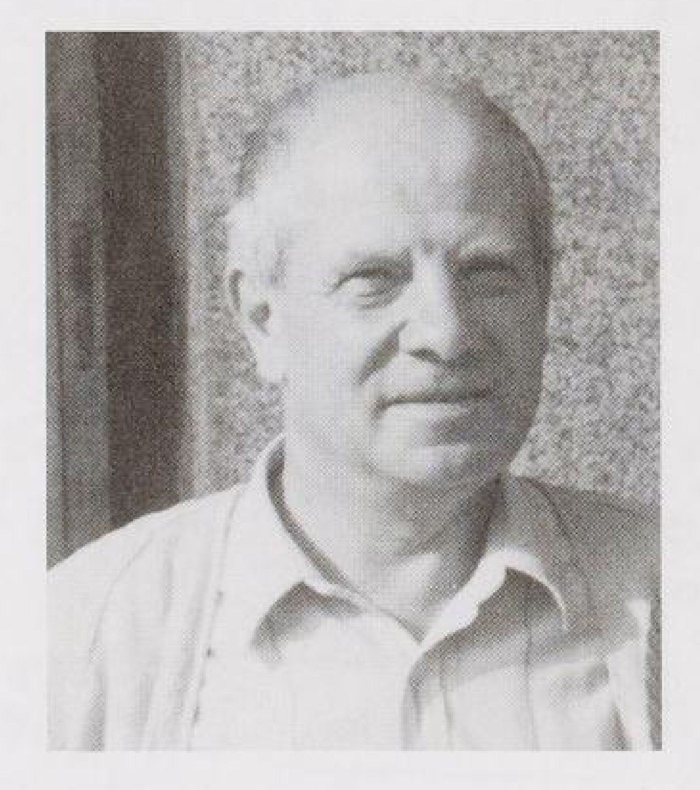
en assurant la sécurité des citoyens

- renforcer les moyens des forces de police et de gendarmerie, notamment dans les grandes agglomérations
- rétablir les contrôles d'identité
- mettre l'accent sur la prévention et la sécurité de proximité en renforçant le statut de la police municipale

en renforçant la justice

- restaurer le bon fonctionnement de la justice en affectant des postes supplémentaires de magistrats et de greffiers au Tribunal de Grande Instance de Bonneville
- rendre la justice indépendante en réformant le Conseil Supérieur de la Magistrature
- moderniser les prisons et améliorer le statut des surveillants.





JEAN POTIER, SUPPLÉANT DE MICHEL MEYLAN

Premier Adjoint au maire de Passy, Professeur de construction et de mécanique industrielle au Lycée du Mont-Blanc (Le Fayet), 59 ans, marié et père de 4 enfants.

"Le 28 mars prochain, nous devrons confirmer par notre vote, la volonté de la Vallée de l'Arve et du Mont-Blanc de développer ses atouts. Depuis 1988, Michel Meylan travaille avec efficacité au Parlement et dans sa circonscription. Demain, dans la majorité, et avec l'aide du gouvernement, son expérience sera très utile pour concrétiser les projets d'avenir de la Haute-Savoie."

VU LES CANDIDATS. Imprimerie UBERTI

Le 28 mars, ne vous laissez pas abuser par ceux qui tiennent des discours d'exclusion. Votez pour la nouvelle majorité UDF-RPR !